

La vie associative

Le magazine de la Conférence permanente des coordinations associatives

n° 20 janvier 2013 c pca.asso.fr



Les associations innovantes depuis 1901

Les paradoxes du soutien à l'innovation

Myriam Revault d'Allonnes : un contrepoint philosophique

INNOVATION SOCIALE UN MARQUEUR ASSOCIATIF ?



EN 2013
CONJUGUONS
LA CITOYENNETE
AU PRESENT*



feca
LA VOIX DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Directrice de la publication

Nadia Bellaoui

Responsables de la rédaction

Béatrice Delpech

Rédaction

Marie Lamy, Alice Loffredo, Stéphanie Rizet (CPCA),

Hélène Spoladore (La Pirogue)

Mise en page

Hélène Spoladore (La Pirogue)

Tommy Moisan (CPCA)

Ont participé à ce numéro

Jean-Mari Barbier (APF), Emmanuelle Besançon (Institut Godin), Patrick Brault (Unat), Élise Depecker (Avise), Geneviève Harrouss-Paicheler, Marcel Hipszman, Anne-Cécile Mailfert (Osez le féminisme!).

Illustrations

Flow

Maquette

Jonathan Debauve

Impression

Chevillon Imprimeur,
26 boulevard Kennedy 89101 Sens

Publication réalisée avec le soutien de la Caisse des dépôts et de la Mission Économie sociale de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Nos partenaires, le Crédit Coopératif, le Groupe Chèque Déjeuner, Chorum, la Macif et la Maif, nous soutiennent au titre du mécénat d'entreprise pour le développement d'un mouvement associatif organisé, autonome et d'intérêt général.

Vous pouvez commander ce numéro par mail à contact@cPCA.asso.fr ou sur notre site cPCA.asso.fr/la-vie-associative.

Exemplaire papier

4 € (5 €, frais de port inclus)

**Publication éditée par la CPCA**

28 place Saint-Georges 75009 Paris
0140 36 80 10

contact@cPCA.asso.fr

cPCA.asso.fr

ISSN : 1761- 9149

Dépôt légal à parution

Éditée en 3500 exemplaires

Reconnaitre l'innovation associative

Par BÉATRICE DELPECH, déléguée générale de la CPCA



Chaque jour des hommes et des femmes se regroupent spontanément en associations pour organiser des réponses à leurs préoccupations, précédant ou complétant en cela l'Etat et le marché. Ce faisant, elles expérimentent des solutions inédites, pilotées dans un cadre lui-même original, un véritable espace de citoyenneté et de construction démocratique. L'innovation, sociale, sociétale, démocratique leur est consubstantielle. Elle l'était bien avant que le concept ne connaisse une certaine médiatisation mais le récent regain d'intérêt qu'il connaît justifie qu'elles s'y intéressent. Car l'innovation sociale est en passe de devenir un axe privilégié du financement des projets associatifs, à toutes les échelles territoriales. L'Europe dégage avec son Initiative pour l'entrepreneuriat social un budget conséquent pour financer l'innovation sociale et l'expérimentation. La Banque publique d'investissement, regroupement d'Oséo, du Fonds stratégique d'investissement et de la Caisse des dépôts, en fera sa boussole dès janvier 2013. Quant aux régions, elles commencent à intégrer l'innovation sociale dans leurs stratégies de développement, au même titre que l'innovation technologique.

Il faut donc aujourd'hui armer les associations pour leur permettre de valoriser leurs innovations et d'accéder ainsi à des financements fléchés auxquelles elles peuvent très légitimement prétendre. L'exercice peut paraître difficile tant pour l'effort de caractérisation qu'il suppose que parce que dans le même temps, la capacité d'initiative associative est mise à mal. Il est urgent de rappeler que soutenir l'innovation associative suppose, avant toute chose, de préserver des espaces d'expérimentations et de favoriser la constitution de fonds propres, la première ressource de la R&D associative.

Alors seulement, la reconnaissance de l'innovation sociale ne sera pas le palliatif d'une sévère déstabilisation du secteur associatif mais une réelle reconnaissance de sa capacité à répondre aux aspirations de la société.

ÉDITORIAL

Béatrice Delpech: « Reconnaître l'innovation associative »

3

DÉFINIR L'INNOVATION SOCIALE

5

ARTICLE De l'innovation à l'innovation sociale

6

ARTICLE L'innovation sociale pour reconfigurer l'action publique

7

TRIBUNE

Elizabethta Bucolo et Philippe Eynaud: L'innovation sociale ne se décrète pas, elle se construit

10

LES ASSOCIATIONS, LABORATOIRE D'INNOVATION

12

ARTICLE Innovantes depuis 1901... et avant

13

ARTICLE Quand les innovations sociales deviennent des politiques publiques

16

ARTICLE Associations innovantes pour État démissionnaire?

18

CARACTÉRISER L'INNOVATION

20

ARTICLE Les outils de la caractérisation

21

ARTICLE Les paradoxes du soutien à l'innovation

23

CONTREPOINT

Myriam Revault d'Allonnes: Reconnaître que les choses surgissent « là où ne l'attend pas »

25

Définir l'innovation sociale

L'innovation suscite un véritable engouement dans notre société en crise. Loin de faire figure d'exception, elle est en train de devenir une norme de comportement. Traditionnellement considérée par l'analyse économique comme un processus de « destruction créatrice », elle est aujourd'hui perçue comme un levier de développement des territoires par les pouvoirs publics. Reconnue comme un facteur de croissance et de création d'emplois, elle est de plus en plus souvent encouragée et inscrite dans les politiques publiques de soutien à l'activité économique. Longtemps circonscrite aux domaines technologique et scientifique, elle est désormais une notion appropriée plus largement dans le champ social. Mais comment définir cette innovation sociale ? Comment situer les associations par rapport à cette définition ? Quelle reconfiguration de l'action publique peut-on percevoir derrière le recours à ce concept ?

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

« L'innovation sociale ne se décrète pas, elle se construit »

TRIBUNE DE PHILIPPE EYNAUD & ELISABETTA BUCOLO

L'innovation sociale est un concept qui fait débat en raison de son caractère polysémique. Si on admet généralement que tout processus d'innovation est marqué à chacune de ses étapes par des rapports sociaux, on ne peut cependant en déduire que toute innovation est par nature sociale.



Elisabetta Bucolo et Philippe Eynaud

Chercheurs et membres du laboratoire d'excellence SITES "Sciences, Innovations, et Techniques en Société" réseau thématique territorialisé porté par le PRES Paris Est (ESIEE, Ponts ParisTech, UPEM-LV), le PRES HESAM (EHESS, Cnam), le CNRS, l'Inra, l'IRD et l'université Paris 13

Certains auteurs pensent même que l'usage du concept innovation sociale doit être limité aux situations mettant clairement en jeu la solidarité¹. D'autres envisagent la spécificité de l'innovation sociale au travers des caractéristiques de son émergence, de la nature de son milieu d'origine et des initiatives citoyennes qui les sous-tendent². Il est ainsi possible d'interpréter le concept d'innovation sociale à l'aune d'acteurs sociaux en capacité de « mettre en mouvement une résistance face à la montée des inégalités dans une société marquée par le tout marché »³. Mais l'innovation sociale peut aussi être pensée comme un facteur de transformation des organisations et de mutation des institutions⁴. Face à cette diversité d'interprétations les chercheurs du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) proposent d'appréhender l'innovation sociale de manière transversale

comme « une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles ». La nature consensuelle de la définition ne met cependant pas au jour les contradictions inhérentes au concept dès lors que celui-ci est confronté à la réalité des pratiques associatives.

L'innovation sociale comme une dynamique vertueuse ?

La promotion de l'innovation au sein des associations peut être perçue comme une ambition socialement légitime. En effet, elle est synonyme d'un soutien à des qualités organisationnelles essentielles comme la capacité à sortir des sentiers balisés, à se projeter vers l'avenir, à inventer, à créer, à entretenir un dynamisme de la pensée et de l'action... L'innovation des associations a par ailleurs une autre conséquence importante. Elle contribue à inscrire les associations dans un espace politique à vocation démocratique. Toute innovation im-

1. Jacques Nussbaumer et Franck Moulaert, *La logique sociale du développement territorial*, PUQ, 2007.

2. Dandurand, 2005

3. Florence Degrave, Marthe Nyssens, « L'innovation sociale dans les services d'aide à domicile », *Revue française de socio-économie*, 2008.

4. Marie J. Bouchard, « L'innovation sociale en économie sociale », *Cahier de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale*, 2006.

plique de pouvoir mobiliser autour de soi des forces vives et suppose donc des valeurs fortes, un projet collectif clair, des négociations et des débats entre tous les acteurs. Dans un cadre pérenne, l'innovation peut être soutenue par des dispositifs de co-construction favorisant la collaboration et le partage entre les acteurs associatifs, mais aussi entre les acteurs associatifs et les pouvoirs publics, les financeurs et les autres partenaires. Dès lors, l'innovation revêt une dimension irréductiblement sociale. Elle autorise en effet les associations à porter très tôt au cœur du débat public les questions induites par la nouveauté de leurs actions.

Pour toutes ces raisons, l'innovation sociale est certainement porteuse de nombreuses qualités à cultiver. Cependant, l'approche de l'innovation sociale ne peut pas se confondre avec une vision positive et pour une part idyllique. L'utilisation même du concept d'innovation sociale par les pouvoirs publics présente en effet un certain nombre de dérives possibles que nous voudrions maintenant pointer.

Le rôle déterminant des pouvoirs publics en matière d'innovation sociale

D'une certaine manière, l'accent fort (mis au niveau national et européen) sur l'innovation sociale est le signe d'une forme de reconnaissance par les pouvoirs publics de l'importance du secteur associatif. Cependant, et dans le même temps, cette injonction sonne comme une possible méconnaissance de leur rôle. Chaque jour les associations repèrent dans l'espace social les besoins non satisfaits pour tenter d'y répondre. Finalement, les inciter à innover pourrait revenir à occulter

leur quotidien qui est intrinsèquement lié à la nouveauté.

Des questions méritent donc d'être posées: quelle est la visée politique présente derrière la question de l'innovation? Comment évaluer des politiques publiques faisant la promotion de l'innovation sociale? Quelles garanties peut-on avoir sur la pérennité des innovations produites suite aux injonctions publiques? On ne peut jamais totalement évincer l'idée d'un nécessaire habillage de la communication politique. En jouant de ce concept, il est en effet possible de reconditionner l'accès aux financements à l'aune d'une nouvelle grille moins contraignante pour les financeurs publics quoique toujours légitime.

Dans les périodes de crise, la demande adressée aux associations augmente avec l'accroissement des besoins d'aide et de solidarité. Ce faisant, on adresse indirectement à la société civile une demande dont la nature a pour contrepartie un possible désengagement de l'État. D'autre part, un focus sur l'innovation sociale peut se traduire par une nouvelle hiérarchisation des priorités. En devenant une ambition concurrente des autres pratiques en place, l'innovation sociale peut même occulter la pertinence du maintien de solutions ayant déjà fait leur preuve. Dans un contexte de resserrement des financements publics, cette forme de concurrence peut être problématique. Cependant, les pouvoirs publics ont certainement un rôle déterminant à jouer face aux associations en matière d'innovation. Ils peuvent notamment engager des dynamiques pertinentes pour aider les associations à sortir de leurs pratiques routinières. Ils peuvent également favoriser leur mise en réseau sur les territoires. L'innovation sociale ne peut donc se penser *in abstracto*.

Re-contextualiser l'innovation sociale

L'innovation sociale a besoin d'être résituée dans un contexte, dans un projet de société et nécessite d'être replacée dans une perspective de long terme pour avoir du sens. Pour cela, elle a besoin d'être re-contextualisée dans l'espace et dans le temps. L'espace, c'est celui du dialogue interne conduit au sein de chaque association et qui définit son environnement démocratique en termes de débat, de confrontation des idées et du choix des modalités du vivre ensemble. L'espace c'est aussi le territoire et les liens qui ont été construits avec l'ensemble des partenaires pour faire émerger l'innovation au niveau local et rendre possible sa pérennisation.

Mais la re-contextualisation passe aussi par la prise en compte du temps. Comme nous l'avons déjà souligné, c'est le temps long qui doit préside à toute réflexion sur l'innovation sociale. Il permet de porter le regard (au-delà de l'invention) sur les usages, l'appropriation, l'articulation avec les pratiques en place. Le temps long c'est aussi celui du projet de société qui soutient et oriente l'innovation sociale en favorisant sa diffusion. En ce sens, l'innovation sociale n'est pas donnée. Elle est un objet en creux que l'on doit apprendre à mettre en débat et en perspective. L'innovation sociale ne se décrète pas. Elle se construit. ●

Les associations, laboratoire d'innovation

Au commencement était l'innovation. Telle pourrait être la première phrase du livre de la genèse associative. De tout temps, les associations ont été le creuset des initiatives de la société civile. En tant que lieu de liberté, elles sont un espace idéal pour permettre à des citoyens de construire ensemble les réponses adaptées à leurs besoins. Par la nature des projets qu'elles mettent en œuvre mais aussi par leur organisation démocratique non tournée vers un objectif de lucrativité, elles sont un espace fécond d'imagination, de création et d'inventivité. La richesse de l'histoire des associations, qui commence bien avant 1901, en est la preuve vivante. La fréquente reprise de leurs projets par les pouvoirs publics témoigne du rôle déterminant de ces derniers dans la généralisation des innovations qu'elles portent. Au risque d'une instrumentalisation ?



Innovantes depuis 1901... et avant

De l'éducation populaire au tourisme social, en passant par l'éducation spécialisée ou les circuits courts, on ne compte plus le nombre d'innovations sociales qui sont nées dans le mouvement associatif. On pourrait même dire que l'innovation sociale est inhérente à la nature de l'émergence d'un projet associatif : répondre à des besoins sociaux non ou mal couverts. Mais l'innovation associative peut également être appréhendée sous l'angle organisationnel : les associations portent un mode d'organisation qui part des citoyens et les associe dans un projet. Or cette dimension est aujourd'hui la pierre angulaire de l'innovation sociale.

Vocation sociale et solidaire

Qu'est-ce qui pousse des femmes et des hommes à s'engager au service des autres, à transformer une préoccupation sociale en projet collectif? La prise de conscience d'une carence dans la prise en charge d'un problème ou besoin social, dans un contexte social, économique et politique déterminé. On peut s'arrêter sur les mouvements qui traversent le xix^e siècle et qui vont aboutir aux premières associations. Pourquoi parler à leur endroit d'innovations ? Parce que la mobilisation de citoyens pour porter des projets d'intérêt général en dehors des institutions (politiques, religieuses) est nouvelle et aboutira à la loi de 1901 qui reconnaît le droit d'association. Innovations encore car les projets politiques de ces mouvements vont donner naissance à de nouveaux secteurs d'intervention sociale qui trouveront parfois une déclinaison dans les politiques publiques.

On pense d'abord à l'éducation populaire, née au milieu du xix^e siècle, dans un contexte politique particulier où l'instauration du suffrage universel et le développement de la vie citoyenne vont poser la question de l'instruction. L'engagement de Jean Macé, fondateur de la Ligue de l'enseignement en 1866, est de ce point de vue emblématique. Conscient de l'insuffisance de l'instruction civique dont il fait le préalable à toute implication citoyenne, il va mobiliser des femmes et des hommes autour de l'idée

d'une instruction publique, gratuite, obligatoire et laïque jusqu'au vote des lois sur l'instruction civique et laïque de 1881 et 1882. Innovation sociale ? Certainement car l'action des associations d'éducation populaire découle bien d'un besoin social non couvert (l'instruction des « masses »). Innovation sociale puisque leur action a une visée de transformation sociale forte.

Aspiration populaire

L'exemple du tourisme social est emblématique d'innovations sociales et associatives pour faire face à l'insuffisance de compromis entre État et marché. Lorsque l'Union nationale des associations de tourisme (Unat) voit le jour en 1920, « seulement 10 à 12 % des Français partaient en vacances et le territoire n'était pas aménagé », rappelle Patrick Brault, son président. « La réelle innovation sociale est bien liée à l'attribution des congés payés en 1936, poursuit Patrick Brault. Cette idée de prendre des congés payés par le patron a été vécue comme une révolution » qui va « chambouler le mouvement » qui « réoriente alors ses missions vers le tourisme du plus grand nombre, du fait d'une aspiration populaire ». Construction d'hébergements, organisation de séjours pour les jeunes et les familles, « le mouvement associatif est en pointe sur le tourisme social, car le secteur est alors peu développé ; il faut attendre 1946 pour qu'il soit envisagé dans le premier plan d'après-guerre



comme une activité à développer pour son apport économique », note encore Patrick Brault. « Là où le secteur associatif a été innovant, c'est dans la mise en place d'une offre d'hébergement tout compris dans les villages de vacances. En les libérant des tâches ménagères, la prestation de pension complète a accéléré l'éman- cipation des femmes. Les structures de tourisme social ont également favorisé le brassage social, la découverte de la France, l'enrichissement culturel... » Elles vont en outre infléchir les politiques publiques, le tourisme devenant un outil de développement et d'organisa- tion du territoire.

On pourrait multiplier les exemples à l'envi. Dans les secteurs de l'action sociale, sanitaire ou médico-sociale, de la lutte contre les exclusions, de la politique de la ville, de l'intervention humanitaire, etc., le mouvement associatif défriche les interstices vierges, entre l'État et le marché.

Refaire société

Mais il est des projets associatifs qui ne visent pas tant la réparation ou l'amélioration sociale que la transfor-

Si innovation sociale il y a, c'est dans la manière de repenser le vivre ensemble

mation de la société. On pense notamment aux luttes des mouvements féministes en faveur de l'égalité et/ou contre les comportements sexistes, à celles des associations écologistes qui mettent sur la place publique les problèmes liés à la préservation de l'environnement ou au développement durable, ou encore aux associations qui interrogent la société de consommation, voire l'emprise des mar- chés financiers sur l'économie. Au cœur de ces projets, on trouve certes une prise de conscience forte des maux de nos sociétés, que l'on pourrait qualifier de structurels, mais si innovation sociale il y a, c'est bien dans la remise en cause de la structure elle-même, dans la manière de repenser le vivre ensemble.

Autre différence, ce sont des citoyennes et des citoyens, touchés eux-mêmes par les maux qu'ils dénoncent, qui s'organisent alors pour les dépasser. Comment ne pas penser aux associations de malades, dont la lutte pour l'implication des usagers a rénové l'action sanitaire (lire p. 17) ? Le réseau des Amap (associations pour le main- tien de l'agriculture paysanne) est né, lui, d'une prise de conscience de consommateurs, alertés par l'industri- alisation de l'agriculture et de ses méfaits sur l'alimen- tation. L'innovation tient ici tant au mode de distribu-

tion alimentaire (les circuits courts), qu'à la manière de cultiver (bio) et de consommer (pas de standardisation, tout ce qui est produit est consommé). Elle interroge la société de consommation et la préservation de l'environnement et d'une activité agricole (et donc de l'emploi) dans une société fortement industrialisée.

Réseaux sociaux

L'innovation sociale passe souvent par de nouvelles modalités organisationnelles. On a, par exemple, fait du fonctionnement par projets une innovation organisationnelle associative, reprise dans le monde de l'entreprise, voire dans les institutions. L'organisation en réseau en est une autre, qui accroît l'efficacité des mobilisations. Le Réseau éducation sans frontières (RESF) s'est ainsi constitué en dehors (mais avec l'appui) des associations militantes de défense des droits. Le réseau est né de l'indignation suscitée par les expulsions de parents d'élèves sans-papiers, dans le monde enseignant et les syndicats de parents d'élèves. Pas de direction, pas de carte d'adhérent, mais une adhésion créée par la participation active aux activités de l'association, l'utilisation des nouveaux moyens de communication pour déclencher la mobilisation (SMS, mails, listes de diffusion, etc.).

Il faut d'ailleurs s'arrêter sur ce recours aux innovations technologiques. Internet et les réseaux sociaux renouvellent aujourd'hui l'action associative. Ils rénovent les modes de prise de décision, voire le projet politique en faisant une plus large place aux adhérents. L'association Osez le féminisme! était confrontée à une problématique partagée par de nombreux secteurs: comment innover pour faire passer des idées qui, somme toute, ne sont pas nouvelles? « Depuis la création, nous avons toujours cherché à utiliser les innovations technologiques. Pour nous, c'était la meilleure manière de toucher les personnes qu'on ne toucherait pas autrement, de véhiculer les clés d'analyse féministes », explique Anne-Cécile Mailfert, porte-parole de l'association. « Une des premières campagnes d'Osez le féminisme!, "Viol : la honte doit changer de camp", s'est appuyée sur un site, des groupes facebook mobilisés localement et intégrés dans la campagne, une pétition et des formulaires d'inscription pour des activités militantes en ligne ; en somme nous avons utilisé tous les outils internet à disposition pour une mobilisation citoyenne de masse. »

L'association veille donc à toujours garder l'innovation comme horizon. « L'innovation sociale, comme tout concept à la mode, peut être dévoyée. Nous devons nous assurer que derrière les actions qui en relèvent,

« L'innovation sociale, comme tout concept à la mode peut être dévoyée. Nous devons nous assurer qu'elle reste sous tendue par une optique de transformation sociale.»

il y a bien cette optique de transformation sociale fondée par exemple sur la grille de lecture d'Osez le féminisme!. Il faut inciter les associations à s'emparer du concept d'innovation sociale de manière à ne pas le laisser s'élaborer sans qu'elles y apportent également du fond, une vision de la société que l'on veut construire ». Un conseil à méditer.●

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Caractériser l'innovation

On ne pilote bien que ce que l'on mesure. Animés par cet adage, les pouvoirs publics attendent des associations qu'elles fassent la preuve de leur capacité d'innovation. Caractériser le changement dont on est porteur est devenu un passage obligé pour obtenir le soutien de certains partenaires publics. Pourtant, cette volonté de faire rentrer l'innovation dans des grilles bien définies pose une question fondamentale : l'innovation peut-elle survivre à sa normalisation ? Face aux paradoxes que renferment les soutiens officiels à l'innovation, les associations détiennent-elles encore une marge de liberté ? Leurs innovations peuvent-elles être vectrices de changement social ou ne sont-elles que des palliatifs à une société de marchés généralisés ? La réponse tiendra à la capacité de notre société toute entière à reconnaître que les choses surgissent « là où on ne les attend pas ».

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Page accessible uniquement aux abonnés

Abonnez-vous en ligne sur c pca.asso.fr/la-vie-associative

Reconnaître que les choses surgissent « là où on ne les attend pas »

CONTREPOINT DE MYRIAM REVault D'ALLONNES

Alors que l'innovation est souvent présentée comme un remède à la crise, le récent ouvrage de la philosophe Myriam Revault d'Allonnes, *La crise sans fin, Essai sur l'expérience moderne du temps*, établit un lien consubstantiel entre l'état de « crise permanente » que nous traversons et la difficulté de l'homme moderne à envisager son avenir sous l'angle du progrès. Un éclairage doucement subversif qui nous invite à nous situer autrement face à l'avenir.

Crise permanente

Dans son dernier opus paru aux éditions du Seuil en octobre 2012, Myriam Revault d'Allonnes dépeint la crise comme un état permanent dont la société n'envisage même plus de sortir. Alors que, sous l'œil des progressistes, la crise était censée être une étape, une instabilité passagère nécessaire, le temps d'installer de nouvelles valeurs et de nouveaux repères stables, nous serions entrés dans une phase de crise permanente. Ainsi est-on passé d'un pluriel de « crises », se succédant les unes aux autres, à l'usage du singulier « la crise », synonyme d'une crise globale qui a colonisé tous nos discours. L'auteure la présente comme une « métaphore » qui a gagné la quasi-totalité des domaines de l'existence : économie, finance, politique, culture, valeurs, autorité, éducation, jeunesse, famille. Comme le résume la philosophe, cette « situation exceptionnelle est devenue la norme de l'existence ».

« La crise constitue à cet égard une opportunité pour penser la nouveauté et l'accueillir avec des catégories de pensée renouvelées. »

Seuil d'époque

Mais que révèle cette réflexion sur « la crise » de notre rapport à l'histoire, à la temporalité dans laquelle nous vivons, regardons le passé et nous projetons ? Que nous dit-elle de notre manière de percevoir systématiquement l'innovation comme un progrès en accueillant positivement la nouveauté qu'elle contient ? En analysant le concept de crise à travers les époques, le livre montre l'évolution de notre rapport au temps et à l'histoire. Se refusant à une posture conservatrice qui consisterait à déployer la sortie de l'histoire, l'auteure s'interroge sur ce que cache ce « seuil d'époque » qu'elle résume en deux questions : sommes-nous à la pointe de la modernité ou en sommes-nous tout bonnement sortis ? De son point de vue, les réponses à ces questions ne sont pas fondamentales. L'Homme est d'ailleurs trop englué dans le présent pour pouvoir se positionner sur ce

Myriam Revault d'Allonnes

LA CRISE SANS FIN

Essai sur l'expérience moderne du temps



LA COULEUR DES IDÉES
SEUIL

continuum historique. La pertinence du raisonnement consiste plutôt à analyser ce phénomène de seuil et les possibilités d'en sortir, plutôt que de prononcer un jugement définitif sur l'existence d'une modernité tardive ou sur l'entrée dans une postmodernité. À défaut de nous situer au sein de cette modernité, Myriam Revault d'Allonnes localise l'humanité dans un nouveau rapport au progrès, un progrès chargé d'incertitudes qui interroge sa capacité à innover.

Présent perpétuel

« Depuis la fin du xix^e siècle, constate la philosophe, la croyance centrée sur le progrès s'est effondrée, du fait notamment des expériences totalitaires et de la découverte de l'inhumanité au cœur même de l'humanité. » S'inscrivant dans les traces de la pensée de Hannah Arendt pour qui l'expérience totalitaire a fait disparaître tous les critères de jugement, cette professeure à l'École pratique des hautes études observe une rupture dans notre rapport au futur. Alors qu'il n'y a jamais eu autant d'innovations qu'aujourd'hui, l'Homme moderne ne pense plus en termes de progrès. Pris dans un interrègne interminable, plus rien ne se dessine sur sa ligne d'horizon. Alors que les anciens principes (foi et raison) ont disparu, rien n'est venu les remplacer. Pour illustrer cette crise du temps, où l'avenir paraît infigurable et indéterminé, l'auteure recourt à une métaphore éclairante: « Nous sommes semblables à des grim-

peurs sur une pente qui s'éboule: ils doivent pouvoir aller de plus en plus vite pour rester sur place. » L'Homme moderne est pris entre un passé qui lui échappe complètement et un avenir qu'il ne sait pas envisager. Petrifiés par l'incertitude, nous vivons dans un « présent perpétuel » marqué par l'impuissance où la crise consiste « en ce qu'il n'y a plus rien à décider ». Citant Tocqueville – « le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres », l'auteure étend son analyse à l'ensemble des démocraties qui doivent faire face à la « dissolution des certitudes » sous les doubles effets paradoxaux de la mondialisation et des dérives insaisissables du capitalisme financier.

Se confronter aux incertitudes

Dès lors, sommes-nous condamnés à sombrer dans une fin de l'histoire inéluctable? La force de la pensée de Myriam Revault d'Allonnes se

situe justement dans le refus de céder au « déclinisme ». Certes, les mécanismes politiques sont en panne et il serait vain de ne pas le reconnaître. La politique ne se manifeste plus sur le mode de l'initiative: elle est devenue réactive. Pour autant, la société n'a pas perdu de sa capacité à se transformer elle-même par l'activité politique. La crise constitue à cet égard une opportunité pour penser la nouveauté et l'accueillir avec des catégories de pensée renouvelées. En ce qu'elles sont des moments où s'effacent les idées toutes faites, les crises sont des moments idoines pour rompre le fil de la tradition et laisser se manifester la faculté humaine à commencer quelque chose de nouveau. Elles constituent des « brèches ouvertes dans le temps » qui coïncident avec l'expérience de la liberté. Comme l'analyse Hannah Arendt, le « pouvoir-commencer réside dans le fait que chaque homme, pour autant qu'il est venu par naissance en un monde qui était là avant lui et continue après, est lui-même un nouveau commencement ». Cette métaphore de la « brèche dans le temps » permet à Myriam Revault d'Allonnes de conclure, de manière optimiste, que la visée politique existe toujours, notamment par des formes d'organisations et d'actions qui échappent aux mécanismes traditionnels. Encore faut-il pour cela accepter de se confronter à l'incertitude et reconnaître que les choses surgissent « là où on ne les attend pas ». ●

NOUVEAU REGARD NOUVELLE FORMULE

La vie associative



Abonnement d'un an

À retourner à la CPCA — 28 place Saint-Georges — 75 009 Paris



Oui, je m'abonne à *La Vie Associative* pour un an soit trois numéros

Adresse de livraison

Mme M.

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

.....

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

Adresse de facturation (si différente)

Mme M.

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

.....

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

~~15 €
PAR AN~~

**12 €
PAR AN**



À compléter et à renvoyer avec un règlement de **12 euros** à l'ordre de la CPCA ou rendez-vous sur cPCA.asso.fr/la-vie-associative pour vous abonner en ligne.

*Pour un monde
coopératif*

CHEVILLON
imprimeur



Magazines

en courts et moyens tirages



26, boulevard Kennedy 89100 Sens
Tél. : 03 86 65 04 78 Fax 03 86 65 07 84
chevillon-contact@orange.fr

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU MOUVEMENT ASSOCIATIF AVEC LA 



cPCA.asso.fr



mail.cPCA.asso.fr



facebook.com/cPCAfrance



twitter.com/cPCAfrance